

L'ART EST PUBLIC

Appel pour une politique culturelle réinventée

Les rapports entre art et culture sont étroitement liés. Ils se nourrissent l'un de l'autre. La culture c'est notre apanage à tous, l'art notre outil pour la faire respirer. Quand la culture nous arrime, l'art nous fait décoller.

L'art est public, enjeu public, affaire publique, affaire de public aussi.

A vous, porteurs de projets et de candidatures, qui souhaitez vous charger de la voile, des mesures et de la démesure de demain, nous dédions cet appel. La façon dont vous allez envisager la culture, dans l'espace public notamment, traduira le fond de votre projet démocratique, l'estime et l'intérêt que vous portez à vos concitoyens, notre avenir ensemble.

L'ART EST L'AFFAIRE DE TOUS. C'EST UN ENJEU DE SOCIÉTÉ.

L'acte artistique a besoin, surtout et avant tout, d'artistes vivants, pouvant s'exprimer librement et, tout autant, pour s'épanouir durablement, d'un contexte humain favorable, fait de médiation, de réseaux, d'associations, d'échanges, d'imaginaires partagés, de temps collectifs, de volonté politique, et de la dignité des populations : tout ce qu'on peut espérer, en quelques mots d'une société. Même si les murs ont leur utilité pour construire, produire et diffuser, nous regrettons que les réponses apportées aux problématiques culturelles privilégient l'immobilier. Ce dont nous avons besoin c'est surtout d'une société qui tienne debout.

L'art n'est pas un secteur mais une dimension fondamentale de notre vivre ensemble.

Nous appelons à une politique culturelle réinventée pour l'irriguer, l'enrichir, le consolider.

CONSTRUCTION DE PASSERELLES pour une réelle ambition de partage, de co-réalisation et de diffusion de l'art en espace public.

DECLOISONNEMENT DE LA CULTURE ne pas la réduire à son ministère mais qu'elle irrigue tous les champs de l'action publique.

CO-CONCEPTION & CONSTRUCTION citoyenne des espaces urbains et publics de demain.

ENGAGEMENT FORT POUR LA CREATION à travers un soutien accru aux artistes, aux espaces de recherche, de production ainsi qu'aux réseaux de diffusion.

PROTECTION DU CHAMP CULTUREL au niveau européen : il doit être exclu de l'application de la directive service.

AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS - citadins et ruraux - afin d'en faire des lieux privilégiés de diffusion et d'échanges.

Je soutiens cette vision et ce programme et les déclare "éligibles" dans le cadre de l'action publique que je souhaite défendre :

M

Elu/candidat au poste de

Situation territoriale

le / / 20

Signature

Campagne initiée et coordonnée par

france la fédération

nationale des arts de la rue

A RETOURNER A : Fédération nationale des arts de la rue

Maison des réseaux artistiques et culturels - 221 rue de Belleville - 75019 Paris
site : <http://www.larueencampagne.fr> - contact : coordination@federationartsdelarue.org